



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médiathèques

Question au Gouvernement n° 492

Texte de la question

MÉDIATHÈQUES DE PROXIMITÉ

M. le président. La parole est à M. Roger Boullonnois, pour le groupe UMP.

M. Roger Boullonnois. Monsieur le ministre de la culture et de la communication, l'aménagement culturel du territoire est l'une de vos priorités. C'est dans ce sens que vous avez souhaité mettre au coeur de votre action le développement des médiathèques de proximité dans les zones rurales et les quartiers périphériques des villes. Il est nécessaire en effet de résorber la fracture numérique à tous les niveaux. En zone rurale comme dans beaucoup de quartiers, les besoins sont grands en termes de culture et d'accès à l'information, mais aussi d'espaces de vie favorisant les échanges.

C'est dans cet esprit que vous avez lancé un appel à idées auprès de jeunes architectes, qui ont été invités à présenter leurs réflexions sur ce type d'équipement. Le jury s'est réuni le 11 mars dernier. Pouvez-vous nous faire part de ses conclusions et des suites qui vont être données à ce programme de développement des médiathèques de proximité ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture et de la communication.

M. Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication. Monsieur le député, une enquête récente, parue à l'occasion du Salon du livre, fait apparaître que 39 % de nos concitoyens n'achètent jamais un livre et que 40 % d'entre eux, environ, ne lisent jamais un livre. On mesure bien l'ampleur du problème, surtout si l'on croise ces statistiques avec celles que nous connaissons en matière d'illettrisme ou concernant l'érosion de la lecture de la presse, notamment quotidienne.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité inscrire au coeur de l'action de mon ministère le livre et la lecture, et notamment la lecture publique. Comment allons-nous procéder ?

Nous allons tout d'abord nous appuyer sur le formidable réseau des 2 800 bibliothèques publiques de notre pays.

Nous allons également poursuivre le programme des bibliothèques municipales à vocation régionale. Après l'inauguration de la bibliothèque de Troyes, après l'achèvement de celle de Toulouse, j'ai souhaité qu'un certain nombre de nouveaux projets soient engagés : à Angoulême, à Rouen, à Clermont-Ferrand notamment.

J'ai aussi souhaité l'implantation d'une nouvelle génération d'équipements de proximité dans les territoires les plus abandonnés de la République : campagnes et périphérie des villes. Nous y réaliserons, naturellement avec le concours des collectivités locales et en appuyant leurs initiatives, des équipements de taille moyenne, de 200 à 1 000 mètres carrés, qui donneront un accès aux références culturelles de base - le livre mais également la

presse -, et qui seront le cadre d'une familiarisation avec les nouvelles technologies de l'information. Et, à cet égard, vous avez raison d'évoquer la réduction de la fracture numérique. Ces espaces devront être également d'une qualité architecturale convenable, et même très bonne. C'est la raison pour laquelle j'ai invité seize jeunes architectes à participer à un concours d'idées. Leurs propositions sont actuellement présentées au Salon du livre.

Nous allons engager dès cette année un certain nombre de projets en mobilisant des moyens du ministère de la culture et grâce au concours particulier des bibliothèques. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président.

Données clés

Auteur : [M. Roger Boullonnois](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 492

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mars 2003